



Argiles du Bassin Méditerranéen

MONTMORILLONITES • SMECTITES • KAOLINITES

www.argiles-abm.com | 06.71.59.06.35 | N° SIRET : 41248197000017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT : ARGILE ROUGE MONTMORILLONITE

selon le règlement (CE) n°1907/2006, règlement (CE) 1272/2008, le règlement (CE) 830/2015 et le règlement (CE) 2020/878

1/ DÉSIGNATION DE LA SUBSTANCE, DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Désignation commerciale des produits

ARGILE ROUGE MONTMORILLONITE

Utilisation de la substance / de la préparation

L'Argile Montmorillonite est utilisée comme base pour la réalisation de masques et de cataplasmes dans l'industrie cosmétique. Elle est également utilisée dans l'Industrie de la diététique comme complément alimentaire.

Données relatives au fabricant/fournisseur

ARGILES DU BASSIN MEDITERRANEEN – A.B.M.

Z.A. du Bas JASSON F-83250 LA LONDE

Tél.: +33 (0) 06.71.59.06.35 ; Fax: +33 (0) 04.94.66.67.94

www.argiles-abm.com, argiles.abm@gmail.com

2/ RISQUES POSSIBLES

Risques pour l'homme et pour l'environnement

Aucun risque pour l'homme ni l'environnement n'est signaler ou à prévoir.

Désignation du danger

Le produit n'est pas considéré comme substance dangereuse au sens de la directive européenne 67/548/CE.

3/ COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractéristiques chimiques (substances individuelles)

Description : L'argile Montmorillonite est un Silicate naturel, complexe d'Aluminium, de Fer et de Magnésium.

Composants

Numéro CAS
1318-93-0

Classification selon la directive européenne
Montmorillonite

Classification selon la CE
Pas de classification

4/ PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Aucune mesure à éviter.

En cas d'inhalation

Respirer de l'air frais. En cas de maux, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec les yeux

Rincer soigneusement à l'eau, y compris sous les paupières.

En cas d'ingestion

En cas d'indisposition, consulter un médecin. Faire vomir la personne concernée.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT : ARGILE ROUGE MONTMORILLONITE

VVersion 1.10.25 | Date de révision : 03.10.2025 | Date d'impression 03.10.2025 | Page 2 de 7

5/ MESURES ANTI-INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Non inflammable ; ne libère aucun produit de décomposition dangereux.

Produit d'extinction non approprié pour raisons de sécurité

Aucun

Dangers spécifiques liés à l'agent ou au produit lui-même, à des substances résultant de sa combustion ou à des gaz produits.

Aucun

Équipement de protection spécial pour lutter contre les incendies

Aucun

6/ MESURES EN CAS DE DÉGAGEMENT PAR INADVERTANCE

Précautions individuelles

Éviter toute formation de poussière. Dans les atmosphères chargées de poussière, porter obligatoirement un masque de sécurité.

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir point 12 « Écologie ».

Méthode de nettoyage/Absorption

Pour l'absorption, utiliser un aspirateur industriel agréé (classe de poussière M). Conserver dans des récipients fermés pour l'élimination.

Remarques complémentaires

Le recyclage est préférable à l'élimination. Aucune substance nocive n'est émise.

7/ MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sécurisée

Conserver le récipient bien fermé. Éviter toute formation de poussière.

Prévoir une aération en cas de formation de poussière.

En cas d'aération insuffisante, voir le point 8.

Enlever et laver les vêtements souillés.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et aux risques d'explosion

Aucune mesure de protection anti-incendie particulière n'est nécessaire.

Critères imposés aux locaux et récipients de stockage

Conserver les récipients bien fermés au sec. Prévoir une protection contre la poussière pendant le conditionnement.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Stockage dans un environnement sec et éviter les températures extrêmes.

Classe de stockage

Matières solides non inflammables



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT : ARGILE ROUGE MONTMORILLONITE

Version 1.10.25 | Date de révision : 03.10.2025 | Date d'impression 03.10.2025 | Page 3 de 7

8/ VALEURS LIMITES D'EXPOSITION ET ÉQUIPEMENT PERSONNEL DE PROTECTION

Remarques complémentaires relatives à l'agencement des postes techniques

Veiller à maintenir une aération et une filtration correctes sur les machines de façonnage et aux endroits présentant un risque de formation de poussière.

Composants dont les seuils doivent être contrôlés pour le poste de travail

En cas de respect d'une concentration de $0,15 \text{ mg/m}^3$ (valeur limitée), mesurée en taux de poussière alvéolaire (poussière A) de la teneur en acide silicique cryptocristallin, les affections silicotiques affectant les collaborateurs peuvent, avec une probabilité à peu près certaine, être exclues.

Les activités effectuées dans une atmosphère chargée de poussière doivent être surveillées : Prélèvement de poussière conformément à la norme EN 481.

ÉQUIPEMENT PERSONNEL DE PROTECTION

Mesures de sécurité générales	Se laver les mains avant les pauses et après la fin du travail. Ne pas inhaler de poussière. Ne jamais manger ou boire pendant le travail. Retirer les vêtements souillés et les laver avant réutilisation.
Protection respiratoire	En cas de développement de poussière au-delà d'une concentration de $0,15 \text{ mg/m}^3$, porter un masque poussières fines (FFP 2).
Protection des mains	Ne s'applique pas
Protection des yeux	Lunettes pourvues de protections latérales
Protection du corps	Ne s'applique pas
Mesures d'hygiène	Bien dissocier les vêtements de tous les jours de ceux professionnels
Contrôles d'exposition de l'environnement	Aucune mesure particulière nécessaire.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT : ARGILE ROUGE MONTMORILLONITE

Version 1.10-25 | Date de création 07/2016, 2021 | Date d'impression 07/2018, 10-2025 | Page 4 de 7

9/ PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	→	Poudre
Couleur	→	Rouge
Odeur	→	Sans odeur

Données relatives à la sécurité

Densité à 20°C → 0.7 à 0.8 g/cm³

Méthode: DIN ISO 787 partie 10

Solubilité dans l'eau à 20°C → Insoluble

Méthode : DIN ISO 787 partie 8

Données supplémentaires

Des enquêtes minéralogiques minutieuses internes révèlent que la teneur en minéral argileux (Montmorillonite) constitue une pièce minéralogique unique et rare jamais encore décrite sous cette forme.

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.argiles-abm.com.

10/ STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

Aucune mesure spécifique nécessaire.

Matières à éviter

Pas d'incompatibilité particulière.

Produits de décomposition dangereux

Aucune décomposition n'est à signaler.

11/ INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Constatations sur l'homme

Des études « in-vivo » et « in-vitro » normalisées (Bruch et al., 2001 – 2007) visant à déterminer la toxicité de la silice par rapport, p. ex. au quartz standard DQ 12, ont révélé des activités biologiques très faibles, indiquant vraisemblablement une propriété divergente du quartz. Il convient ici de renvoyer à un commentaire limitatif paru dans la revue de l'ARC (Agence internationale pour la recherche sur le Cancer) de 1997, qui relativise de façon intéressante les risques cancérogènes du quartz pour l'homme (classification : groupe 1) : « L'évaluation globale du groupe de travail de l'ARC a mis en évidence que l'effet cancérogène ne pouvait être constaté dans toutes les situations industrielles étudiées. L'effet cancérogène peut être fonction des caractéristiques inhérentes à l'acide silicique cristallin ou de facteurs externes ayant une incidence sur l'activité biologique ou sur la distribution des polymorphes d'acide silicique. » L'expérience de A.B.M. dans le maniement conforme aux règles d'hygiène de la silice date depuis 1997 et peut se résumer ainsi :

Concernant la silicose : En cas de concentration en acide silicique cryptocristallin de la teneur alvéolaire au poste de travail 0.15 mg/m³, une affection silicotique peut être exclue avec une probabilité à peu près certaine.

Concernant le cancer du poumon : Le respect de la concentration en poussières fines mentionnée ci-dessus permettant d'écarter tout risque de silicose permet également de prévenir les risques de cancers associés.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT : ARGILE ROUGE MONTMORILLONITE

Version 1.10.25 | Date de révision : 03.10.2025 | Date d'impression 03.10.2025 | Page 5 de 7

12/ INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Remarques générales

Les substances indiquées au point 3 « Composition/Informations sur les composants » appartiennent à la classe minéralogique des silicates/oxydes et constituent une composante fréquente de la croûte terrestre. Aucun dommage écologique connu ou à prévoir.

13/ REMARQUES RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Recommandation : Peut être évacué dans une décharge, dans le respect des réglementations locales. Le recyclage est préférable à l'élimination. Lors du dépôt à la décharge, le matériel doit être bien fermé afin d'éviter la formation de poussière.

Code déchet	Il n'est pas possible de déterminer pour ce produit un code déchet conformément au catalogue Européen des déchets (CED) car seule l'utilisation par le consommateur permet son classement. Le code déchet doit être déterminé en concertation avec l'instance régionale chargée de l'élimination des déchets.
Nom des déchets	Déchets de Silice
Obligation de justification (Oui/Non) ?	Non
Emballages non nettoyés	Les emballages vides doivent être réutilisés, recyclés ou détruits comme il convient.
Recommandations	Possible formation de poussière lors du pliage des sacs en papier vides et conteneurs souples. Respecter à cet effet les mesures relatives à la Sécurité du Travail

14/ INDICATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport/Autres indications

N'est pas considéré comme dangereux au sens des normes GGVS/GGVE, RID/ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR.

15/ CONSIGNES

Identification : Ce produit ne fait pas l'objet d'une obligation d'identification au sens de la directive CE/décret sur les matières dangereuses.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT : ARGILE ROUGE MONTMORILLONITE

Version 1.10.25 | Date de révision : 03.10.2025 | Date d'impression 03.10.2025 | Page 6 de 7

13/ AUTRES INFORMATIONS

Matériaux étrangers

En ce qui concerne les matériaux n'ayant pas été fabriqués ou fournis par A.B.M. et qui sont utilisés avec ou à la place des matériaux d'A.B.M., il revient au client d'obtenir de la part du fabricant ou du fournisseur toutes les données techniques et autres propriétés relatives à ces matériaux ou aux autres, ainsi que toute information concernant le fabricant ou le fournisseur concerné.

La responsabilité d'A.B.M. ne peut être engagée qu'en cas d'utilisation de produits A.B.M.

Responsabilités

Les informations mentionnées s'appuient sur le savoir-faire et les connaissances de A.B.M et sont conformes aux données indiquées. Aucune garantie formelle ne peut toutefois être donnée quant à l'exactitude, la fiabilité et l'intégralité de ces informations.

C'est à l'utilisateur qu'il revient de s'assurer de l'adéquation et de l'intégralité des informations mentionnées pour son utilisation spécifique.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT : ARGILE ROUGE MONTMORILLONITE

Version 1.10.25 | Date de révision : 03.10.2025 | Date d'impression 03.10.2025 | Page 7 de 7

Produkt enthält kryptokristalline Kieselsäure

-  Nur so arbeiten, dass möglichst wenig Staub entsteht.
-  Keep dust formation as low as possible.
-  Formez un minimum de poussière en travaillant.
-  Durante el trabajo mantener al nivel de polvo más bajo posible.
-  Lavorare solo in modo che si formi la minor polvere possibile.

Verschmutzte Arbeitskleidung nicht maskieren.

-  Do not treat dust contaminated
working clothes.
-  Ne lavez pas vos vêtements de
travail.
-  No secudir la ropa de trabajo usada.
-  Non sfoltire gli indumenti di lavoro
sporchi.

Wenn keine Absaugung vorhanden ist, Feinabsauger nutzen.

-  Wear respirator where no air exhaust
available.
-  Le port du masque est obligatoire dans
les zones dépourvues d'aspiration.
-  En las zonas de extracción no
obligatoria el uso de mascarillas.
-  Se non vi sono impianti di aspirazione,
usare la maschera protettiva contro il
polvere.

Bitte beachten Sie die Hinweise im Sicherheitsdatenblatt unter www.hollmann-mineral.com

Product contains respirable crypto-crystalline silica

-  Travailler de manière à limiter la
menge quantifiable possible de poussière.
-  粉作時・粉塵量減少が認められる。
-  出来る限り粉じんをたふないように
取り除くこと。
-  Pulveres nu, unde este posibil, este scut
cantitate mare.
-  Mănușile trebuie să fie tot timpul
peste gât.

Não secudir a roupa de trabalho suja.

-  粉塵沾汚の作業服・作業服は取り除く。
-  粉じんの付着した衣服をはたかない
こと。
-  Depresimiza pozeze usate și expuse.
-  Nu sfoltăruți ținutele țes glătareak
igienizate.

Se não houver sistema de aspiração, usar respiradores portáteis contra poeira fina.

-  粉塵吸有装置が設置された作業現場・設備
上作業口等。
-  粉じん吸着が強い場合、粉じんマ
スクを使用すること。
-  Trebuie să se utilizeze dispozitive
respirabile portabile contra pra
fina acolo unde nu
este posibil să se
aspiră.
-  Echipa facială trebuie să fie tot timpul
peste gât.

Please note the advice in the MSDS at www.hollmann-mineral.com

